

ROYAUME DE BELGIQUE  
COMMUNE :  
RÉF. :

**ATTESTATION DE RETRAIT D'UN TITRE DE SÉJOUR, D'ÉTABLISSEMENT OU D'UN DOCUMENT DE SÉJOUR**

délivrée en application de l'article 116 de l'arrêté royal du 8 octobre 1981 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers

Le titre/document de séjour : *[type de titre/document de séjour]*  
portant le numéro : délivré à et le : *[date et lieu de délivrance]*  
établi au nom de : *[nom et prénom(s)]*  
né(e) à : le :  
demeurant à : *[adresse]*  
est retiré.

MOTIF DU RETRAIT :

-----  
-----  
-----

La présente attestation couvre le séjour de l'intéressé(e) pendant huit jours ouvrables à partir de la date de sa délivrance. Il (elle) est tenu(e) de se présenter dans ce délai à l'administration communale du lieu où il (elle) réside pour se mettre en ordre avec la législation sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers.

Marché du travail : LIMITE, ILLIMITE, NON.<sup>1</sup>

**LE PRÉSENT DOCUMENT NE CONSTITUE EN AUCUNE FAÇON UN TITRE D'IDENTITÉ OU UN TITRE DE NATIONALITÉ.**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Nom, qualité et signature de l'autorité qui a procédé au retrait.

Photo + Sceau

-----  
<sup>1</sup> Biffer les mentions inutiles.